3 février 2022

4 initiatives exemplaires à destination des proches aidants mises à l’honneur par un jury citoyen

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation « Agir pour les aidants » 2020-2022, la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA) a constitué un jury de 10 proches aidants qui vient de sélectionner 4 projets innovants et remarquables à destination des aidants. Objectif : faire connaître et essaimer ces initiatives sur le territoire.

Les mesures de la stratégie de mobilisation « Agir pour les aidants » 2020-2022 visent à lutter contre l’isolement des proches aidants et à mieux reconnaître leur situation. De nombreuses actions de soutien aux aidants sont mises en œuvre dans les territoires. Pour identifier et promouvoir les initiatives les plus innovantes ou exemplaires, la CNSA et l’Odas ont lancé, en 2020, un appel à contributions sur les 3 thèmes suivants :

* la reconnaissance du rôle de proche aidant
* le rôle des services à domicile pour prévenir et repérer les situations de fragilité et d’épuisement de l’aidant
* les jeunes aidants.

Parmi la centaine de dossiers reçus, l’Odas a expertisé 11 initiatives soumises au jury citoyen. Ce jury, présidé par Gwénaëlle Thual, présidente de l’Association française des aidants, se composait de 10 parents, époux ou conjoints d’une personne en situation de handicap, d’une personne âgée en perte d’autonomie ou malade.

La diversité des situations personnelles représentées et la richesse de leurs expériences d’aidants ont nourri les discussions lors de l’analyse des dossiers présentés. Le jury a souligné à l’unanimité la qualité des initiatives présentées. Il a mis à l’honneur des actions innovantes qui répondent véritablement aux besoins des proches aidants, qui peuvent améliorer leur qualité de vie et contribuent à une meilleure connaissance de leur quotidien. Il a particulièrement apprécié les projets qui :

* prennent en compte les savoirs expérientiels des proches aidants dans la co-construction des solutions ou démarches proposées,
* permettent de toucher les proches aidants au plus près de leurs réalités, à travers des réponses décloisonnées relevant davantage d’une logique de droit commun, en privilégiant la démarche volontaire « d’aller vers » eux.

3 initiatives remarquables et 1 coup de cœur

**Les initiatives remarquables sélectionnées par le jury**

[Bulle d’Air](https://odas.labau.org/initiatives/bulle-dair-du-repit-domicile-pour-les-aidants) - Mutualité sociale agricole (MSA) Alpes du Nord et Laser Emploi

Thématique : Repérage et prévention par les services à domicile

Objectifs de l’action :

* Proposer des périodes de répit aux proches qui accompagnent quotidiennement une personne en perte d’autonomie, en venant suppléer l’aidant sur le lieu de vie de la personne aidée.
* Permettre au proche aidant de souffler, de prendre de soin de lui, de conserver ou retrouver une vie sociale.
* Éviter de perturber les habitudes de vie de la personne aidée en la maintenant dans son environnement habituel.

À l’origine, en 2011, l’initiative concernait la Savoie, la Haute-Savoie et l’Isère. En 2021, elle était développée dans 27 départements répartis sur plusieurs régions. Initialement, le projet était porté par la Mutualité sociale agricole (MSA) Alpes-du-Nord. L’essaimage du dispositif est piloté par la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA) et accompagné par Laser Emploi, un réseau d’associations de services intervenant dans les champs de l’insertion par l’activité économique, des services à la personne et du répit à domicile.

« L’objectif est de proposer, sur les territoires, des réponses au plus près des besoins des aidants ; le répit à domicile faisant partie de ces solutions. Nous sommes ravis de la visibilité que ce jury citoyen va pouvoir apporter aux aidants, dans une logique d’essaimage », Emmanuelle Pion, chargée de mission en gérontologie à la MSA.

[Atelier ciné répit](https://odas.labau.org/initiatives/les-sejours-artistiques-de-jade-du-repit-pour-les-jeunes-aidants) - Association nationale Jeunes AiDants Ensemble (JADE)

Thématique : soutenir les jeunes aidants

Objectifs de l’action :

* Apporter du répit aux jeunes aidants.
* Favoriser l’expression de leurs difficultés et de leurs attentes et leur permettre, ainsi qu’à leurs proches, de prendre conscience de leur situation.
* Encourager l’entraide entre les jeunes aidants et rompre leur isolement.
* Alimenter les connaissances sur la situation des jeunes aidants en France, afin de faire évoluer les politiques publiques et les réponses apportées.

À l’origine, en 2011, l’initiative concernait le département de l’Essonne. Depuis 2018, l’essaimage national des ateliers-répit, élargis à d’autres pratiques artistiques, est en cours dans six régions : Occitanie, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Normandie, Provence-Alpes-Côte-d’Azur (PACA), Centre Val de Loire. L’Association JADE, constituée de professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial et de parents de jeunes aidants, porte l’initiative et accompagne son essaimage.

« Cette modalité d’expertise citoyenne est quelque chose de très attendu aujourd’hui. Il n’y a pas de concurrence entre les projets, ce type de dispositif permet au contraire beaucoup de mise en lien. L’objectif étant de faire avancer la reconnaissance des aidants, quel que soit leur âge, quelle que soit leur situation d’aidance », Amarantha Bourgeois, directrice chez Association JADE

[Bus des aidants](https://odas.labau.org/initiatives/le-bus-des-aidants-la-rencontre-des-aidants-isoles-du-languedoc) - ADAO (Association des aidants d’Occitanie)

Thématique : Reconnaissance du rôle de proche aidant

Objectifs de l’action :

* Permettre à des proches aidants isolés géographiquement d’avoir accès à une offre de soutien (information, accompagnement, formation, répit…).
* Repérer des proches aidants et les accompagner dans la reconnaissance de leur situation et de ses conséquences.
* Prévenir l’épuisement de l’aidant et lutter contre l’isolement social.
* Développer des solidarités de proximité et des dynamiques entre acteurs locaux (professionnels, élus, habitants…).

Le Bus des aidants a d’abord sillonné les communes héraultaises (mars 2020), puis les communes gardoises (novembre 2021). L’initiative est portée par l’association des aidants d’Occitanie.

« Je remercie les membres du jury d’avoir reconnu la nécessité « d’aller vers » les aidants isolés. Ce bus, qui visait au départ à sensibiliser au rôle d’aidant, est finalement le point de départ d’autres projets inclusifs, intergénérationnels, qui mettent en valeur les solidarités locales et la lutte contre l’isolement » Corinne Costa, présidente d’ADAO.

**Le projet coup de cœur**

[L’Ouort de Benevènt](https://odas.labau.org/initiatives/louort-de-benevent-un-jardin-collaboratif-terreau-de-solidarite-autour-des-ages-et-de) – Association Bien chez soi

Thématique : Repérage et prévention par les services à domicile

Objectifs de l’action :

* Recréer des solidarités locales autour des personnes âgées
* Permettre aux personnes âgées en perte d’autonomie de retrouver des relations sociales et de l’estime de soi autour d’une activité liée à leur culture rurale.
* Valoriser l’image de l’âge et de ceux qui accompagnent les plus âgés.
* Offrir du répit aux proches aidants et leur permettre d’entrer dans un parcours de soutien.

L’action est déployée dans la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar (Hautes-Alpes) et dans un rayon de 25 à 30 kilomètres autour de Saint-Bonnet-en Champsaur. Elle est portée, depuis 2017, par l’association Bien chez Soi, gestionnaire d’un service de soins infirmiers à domicile.

« C’est très encourageant pour nous et pour d’autres territoires qui peuvent s’inspirer de notre dé-marche. L’initiative que nous portons est basée sur une forte dimension collaborative et intergénéra-tionnelle qui a permis d’associer les aidants, mais aussi les aidés. C’est un projet que nous avons l’intention de reconduire en 2022 en l’ajustant en fonction des retours d’expérience de 2021 », Claire Voltz, animatrice du jardin intergénérationnel.

Retrouvez l’analyse des 11 initiatives de soutien aux proches aidants sur le [Lab’Au, le site de l’Odas](https://odas.labau.org/initiatives).

Consultez le guide [Besoin de répit : 17 fiches-repères pour vous aider (pdf, 2,62 Mo)](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_des_solutions_repit_maquette_vdef_maj_26012022.pdf).

* À propos de la CNSA

Créée en 2004, la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale depuis le 1er janvier 2021. Elle devient ainsi le pendant de l’Assurance maladie, de l’Assurance retraite ou encore de la Caisse nationale d’allocations familiales. Elle soutient l’autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu’au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l’égalité de traitement sur l’ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l’autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique. Elle participe à l’information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) et [www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr). Enfin, elle contribue à la recherche, à l’innovation dans le champ du soutien à l’autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l’autonomie. En 2022, la CNSA consacre plus de 34 milliards d’euros à l’aide à l’autonomie des personnes âgées ou handicapées.

* À propos de l’Odas

Créé en 1990, l’Odas (Observatoire national de l’action sociale - odas.net) est une association qui analyse l’action des collectivités publiques et institutions locales en matière de cohésion sociale. À cette fin, il évalue l’impact des diverses politiques éducatives et sociales, consacrées notamment à la protection de l’enfance, à l’insertion, au soutien à l’autonomie et plus largement à toutes les politiques contribuant à la consolidation du vivre-ensemble. L’Odas apporte également son concours aux différents acteurs publics pour une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins sociaux, de l’évolution des financements, des stratégies et des organisations consacrées à la solidarité.

Par ailleurs, pour entretenir et renforcer les dynamiques d’innovation locale l’Odas a créé en 2006 [l’Agence des pratiques et initiatives locales « Apriles »](file:///C:\Users\aanotin\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\R33T62LI\odas.apriles.net) qui recense, expertise et diffuse les innovations les plus prometteuses en matière de transformation sociale et de développement social, ainsi que, en 2020, [le Lab'AU](file:///C:\Users\aanotin\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\R33T62LI\odas.labau.org), un site ressource pour changer durablement le regard sur le vieillissement et le handicap et donner toute leur place dans la société aux personnes âgées et handicapées. Enfin, il peut arriver de porter l’essaimage d’une innovation particulièrement prometteuse, c’est le cas pour la [Journée citoyenne](http://journeecitoyenne.fr/).

**Contacts presse**

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75

[aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr)

**DGCS**

[DGCS-COM@social.gouv.fr](mailto:DGCS-COM@social.gouv.fr)